

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/02/2022

Référence
05_2022

Objet de la délibération
Travaux d'Eclairage Public Impasse Irénée Carré

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	10

Date de la convocation
03/02/2022

Date d'affichage
03/02/2022

Vote
MAJORITE
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2022 et le 10 Février à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MM : ANTOINE Jérôme, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole, M. VANZELLA Yoann à M. SONZOGNI Jean-Luc

Absent(s) : MM : CANARD Stéphane, GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, PIART Steve

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : Travaux d'Eclairage Public Impasse Irénée Carré

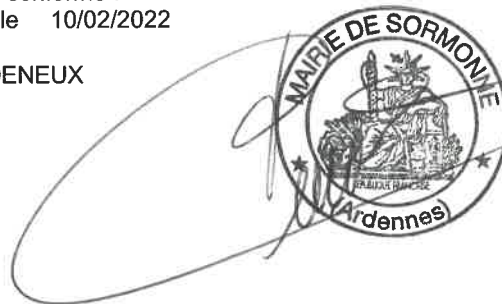
Dans le cadre du projet d'aménagement de l'impasse Irénée Carré, il est nécessaire d'étendre l'éclairage Public par la pose d'un nouveau point lumineux.

Selon devis de la FDEA d'un montant TTC de 3077.68€
Maitrise d'Œuvre : 256.47€

Après en avoir délibéré, le Conseil Approuve ce devis et autorise à M. le Maire le signer.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/02/2022
Le Maire
François DENEUX



Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 10/02/2022

Et

Publication ou notification du :
03/02/2022